

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 7 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Rolande DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 31 mars	Jeudi 31 mars	En exercice	41
		Présents	35
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2016-03-15C Budget Eau-Affectation du résultat
Rapporteur : Thierry MARCJAN



Vu le compte administratif 2015 et notamment l'état II-A1,

Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 du Budget annexe Eau d'un montant de 58 390,90 € (cinquante huit mille trois cent quatre-vingt dix euros et quatre-vingt dix centimes);

Vu l'excédent d'investissement de l'exercice 2015 du Budget annexe Eau d'un montant de 154 467,01 € (cent cinquante quatre mille quatre cent soixante sept euros et un centime);

Vu les restes à réaliser 2015 en dépenses d'investissement d'un montant de 110 897,73 € (cent dix mille huit cent quatre-vingt dix-sept euros et soixante treize centimes);

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'adopter l'affectation du déficit d'investissement cumulé du budget annexe eau au compte 001 pour un montant de 44 044,02 € (quarante quatre mille quarante quatre euros et deux centimes) ;**
- **D'affecter en réserve au compte 1068 du budget annexe eau la somme de 154 941,75 € (cent cinquante quatre mille neuf cent quarante un euros et soixante-quinze centimes) ;**
- **De reporter au compte 002 l'excédent de fonctionnement cumulé du budget annexe eau soit la somme de 216 642,11 € (deux cent seize mille six cent quarante deux euros et onze centimes).**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

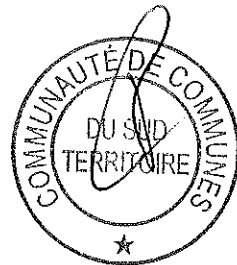
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26 AVR. 2016
Et publication ou notification le 26 AVR. 2016

Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



Le Président,



Le Vice-Président
Pierre OSER

